

REGLEMENT CONCOURS LOGOS/PICTOGRAMMES

ARTICLE 1 : ORGANISATION

La mairie de Saint-Jory, dans ses actions menées dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Du Territoire), organise un concours de logos et de pictogrammes, libre et gratuit du 27 février au 28 avril 2017.

ARTICLE 2 : THEME

« Politesse et civisme »

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

A - Le concours est gratuit et ouvert à tous les Saint-Joryens, adultes et enfants en individuels ou en collectif.

B- Une seule réalisation par personne ou en collectif est autorisée.

C- Les enfants en individuel doivent fournir une autorisation écrite de leurs parents.

Les réalisations devront être déposés avant le **vendredi 28 avril 2017 à 18h** à l'accueil de la Mairie, en y joignant l'autorisation parentale de participation ainsi que :

- Le(s) nom(s) et prénom(s) du (des) participant(s)
- L'âge du (des) participant(s)
- L'email et le téléphone du (des) participant(s) ou parent(s)

ARTICLE 4 : FORMAT

Les dessins doivent être réalisés sur un support papier format A4. Les techniques graphiques sont libres (crayons, peinture, feutres, collage plat...)

ARTICLE 5 : CRITERES DE SELECTION

Un jury composé de différents membres (élus municipaux, techniciens, directeurs d'établissement) sélectionnera les pictogrammes et logos qui correspondront au thème imposé.

Aucune réclamation ne sera admise.

ARTICLE 6 : UTILISATION DES PICTOGRAMMES/LOGOS

La Mairie est libre d'utiliser les réalisations comme elle les jugera utiles pour son action sans aucune forme de rémunération ou d'avantage quelconque.

Les participants au présent concours autorisent la Mairie à utiliser leur réalisation et acceptent de céder tout droit sur leur réalisation.

Les pictogrammes/logos sélectionnés serviront à créer une affiche.

Les réalisations ne seront pas retournées aux participants.

ARTICLE 7 : EXPOSITION DES ŒUVRES

Toutes les réalisations seront exposées en itinérance dans la commune.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITE

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Contact pour tout renseignement :

Mairie de Saint-Jory

Cécile BAHUT

Place de la République

31790 SAINT-JORY

05.62.22.91.90

cecile.bahut@saint-jory.fr